

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Le Conseil fédéral a nommé adjoint au commissaire supérieur des guerres le lieutenant-colonel Binder, chef du bureau de la comptabilité au commissariat des guerres.

Vaud. — M. le lieutenant de gendarmerie Bourgeois, à Vallorbe, a été promu 1^{er} lieutenant, en remplacement de M. le 1^{er} lieutenant de gendarmerie Burnier, à Vevey, qui a obtenu sa retraite après 37 ans de service. Le sergent-major Meillard a été nommé lieutenant en remplacement de M. Bourgeois.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

On écrit à la *Revue* que le Département militaire fédéral a renoncé au projet de doter les bataillons du landsturm d'un drapeau. Cette décision est bonne ; l'organisation du landsturm, le rôle qu'il a à jouer, le service qu'on en attend, ne comportent pas l'impedimentum du drapeau. Ceût été une dépense inutile, un embarras, une complication sans aucune justification. Avant de songer aux drapeaux, il y aurait plutôt lieu de donner un peu d'uniformité à l'habillement des hommes. Divers journaux ont raconté à ce propos que les compagnies, réunies pour l'exercice de l'année, offraient le spectacle d'une bigarrure par trop accentuée, ce qui nuit à l'esprit militaire qu'on a voulu encourager.

Les forts de Savatan et de Dailly ont pris un peu d'animation ; le bureau fédéral du génie fait achever la caserne (9 casemates) pouvant loger 360 officiers, sous-officiers et soldats, avec bureau de tir, infirmerie et cuisine ; il fait aussi agrandir la place d'exercice et construire une boulangerie, travaux qui occupent une quarantaine d'ouvriers du pays.

Le 3 mai a commencé, à Savatan, l'école de recrues pour artillerie de forteresse ; dès cette date, les ouvriers du génie sont à Dailly pour achever quelques travaux qui ont été abandonnés l'année dernière à cause de la saison avancée.

Genève. — M. le colonel Aloïs Diodati, ancien président de la Société genevoise des officiers, et consul général de Grèce à Genève, est mort dans cette ville, le 7 mai, à l'âge de 69 ans. Cet aimable et zélé officier supérieur laisse d'unanimes regrets. A côté de son activité dévouée dans les sociétés d'officiers, il s'occupa plus spécialement des musiques militaires, et si l'on eût suivi ses conseils très compétents — car il était grand musicien — on n'aurait pas à déplorer la disparition bientôt complète du

bel art de la musique dans nos corps de troupes. L'armée perd aussi en Diodati un splendide type d'officier, à haute et fière stature, à tournure élégante et aisée, toujours avenant sous sa martiale moustache, toujours excellent camarade, en son jeune temps brillant cavalier.

Que sa famille attristée nous permette de lui présenter ici l'expression, de nos vives sympathies.

Tessin. — Le Conseil d'Etat du canton du Tessin a réclamé du Conseil fédéral la restitution des indemnités pour l'habillement des recrues etc., au montant total de 24107 fr. 40, somme qui a été soustraite frauduleusement par son commissaire cantonal des guerres.

Se basant sur l'art. 21 de l'arrêté fédéral concernant la position du commissaire en chef des guerres et l'organisation du commissariat central des guerres, du 2 avril 1883, le Conseil fédéral a écarté cette réclamation.

Valais. — Dimanche après midi, 28 avril, la sous-section des officiers du Bas-Valais a eu son assemblée générale à St-Maurice. Elle a entendu une intéressante conférence de M. le lieutenant-colonel Bovet, sur la guerre serbo-bulgare.

Le nouveau comité a été composé de M. le major Ducrey, président; M. le capitaine d'état-major judiciaire Turin, vice-président, et M. le lieutenant Eugène de Lavallaz, secrétaire.

Vaud. — L'école de recrues d'infanterie n° 1, qui fait actuellement son service à la Pontaise, compte 762 hommes, officiers y compris, sous le commandement supérieur de M. le colonel P. Isler. Les instructeurs de compagnie sont le colonel Boy-de-la-Tour, le lieutenant-colonel Nicolet, le colonel Bourgoz et le major Castan.

Du 16 au 20 avril ont eu lieu à cette école des examens pour aspirants instructeurs. Le jury, composé du colonel Rudolf, président; du colonel Isler, et des lieutenants-colonels Denz, Nicolet et Audéoud, a été, dit-on, assez sévère.

— Mercredi matin 17 avril, sont entrées à l'arsenal de Morges pour se faire équiper les recrues vaudoises du train d'armée qui passent leur école à Bière, du 18 avril au 31 mai. Elles sont montées le lendemain à Bière, où elles ont reçu les chevaux samedi. Elle comprend 150 hommes, commandés par le lieut.-colonel Stückelberger, de Frauenfeld. M. le major Spengler, d'Orbe, chef du train de la II^e division, assistera à la seconde moitié de l'école.

Allemagne. — On organise à Dresde, pour le mois de mai, un concours de chiens de guerre. Les épreuves porteront sur les points suivants : 1^o le dressage et la docilité des animaux ; 2^o le service de courrier; porter une dépêche à une distance de 4 à 5 kilomètres et revenir. Le trajet présentera des difficultés de diverse nature, des obstacles, etc. Le chien aura à passer auprès d'autres chiens. On fera également relever et suivre la piste d'une patrouille; 3^o le service de sécurité; 4^o la recherche des blessés; 5^o le port des munitions.

Angleterre. — Les subsides qui seront payés en 1895 aux quatre grandes compagnies de paquebots Cunard, Penins. et Or., White Star, Canad. Pac. monteront à 45,483 liv. st. dit l'*United Service Gazette*, en retour desquels ces compagnies tiendront à la disposition de l'amirauté les paquebots Campania, Lucania, Himalaya, Australia, Victoria, Arcadia, Teutonic, Majestic, Empress of India, Empress of China, Empress of Japan. En seconde ligne, 17 paquebots comme ci-après, devront être fournis sans autres subsides :

Compagnie *Cunard* : Etruria, Umbria, Aurania, Servia. Compagnie *Peninsular et Oriental* : Britannia, Oceana, Peninsular, Oriental, Massilia, Valletta, Rome, Carthage, Ballarat, Paramalata. Compagnie *White Star* : Britannic, Germanic, Adriatic. En cas de guerre, chacun de ces bâtiments civils, tous bons marcheurs, recevraient un armement de canons de 5 pouces se chargeant par la culasse et de mitrailleuses Nordenfeld.

— Le mariage du duc d'Aoste et de la princesse Hélène d'Orléans devait être célébré le 8 juin, dans l'église de Kingston-sur-la-Tamise, église dans laquelle le comte de Paris épousa, le 30 mai 1864, sa cousine Isabelle d'Orléans, fille du duc de Montpensier. Mais la cérémonie pourrait être retardée par la maladie du duc d'Orléans, à la suite du malheureux accident avec fracture de jambe qui lui est arrivé le mois dernier dans une partie de chasse à courre près de Séville. Bien que le jeune duc aille beaucoup mieux depuis quelques jours, il ne serait sans doute pas assez valide, le 8 juin, pour la circonstance et pour la mission importante qu'il aurait à y remplir.

On dit qu'à l'occasion de cet important événement de famille, qui marquera un certain rapprochement entre l'Italie et la France, le roi Humbert conférera au duc d'Orléans le grand cordon de l'Annonciade. Le duc d'Aoste, aujourd'hui colonel d'artillerie, serait promu au grade de major-général.

Espagne. — Les nouvelles de l'insurrection de Cuba varient sensiblement d'après leur itinéraire : très bonnes ordinairement par Madrid,

menaçantes par New-York. Ce qui est certain, c'est que le maréchal Martinez Campos est bien arrivé sur le théâtre de la lutte et n'y a pas perdu son temps. Une proclamation aux insurgés en a fait rentrer quelques-uns dans l'ordre ; d'autres ont été battus et soumis par les troupes.

Aux Etats-Unis on se préoccupe toujours plus de cette « guerre civile » et l'opinion publique semble pencher décidément vers l'indépendance de la reine des Antilles ; mais le gouvernement se tient soigneusement à l'écart de ce mouvement et veille à ce qu'il ne se traduise par aucun fait pouvant troubler les relations entre les cabinets de Washington et de Madrid. L'attaché militaire de l'Ambassade de France à Washington, M. le commandant Clément de Gandray, suit les opérations au grand état-major, disent les journaux espagnols

France. — *Concours de tir en 1900.* — Le *Tir national* publie le rapport de la sous-commission chargée d'examiner les divers concours de tir qu'il y aurait lieu de proposer pour être organisés en 1900, à Vincennes comme annexe de l'Exposition.

Les divers exercices ont été répartis en quatre groupes distincts :

- 1^o Tir à la cible aux armes portatives ;
- 2^o Tir au canon ;
- 3^o Tir aux pigeons ;
- 4^o Tir à l'arc et à l'arbalète.

Tir à la cible. Le concours serait ouvert en juillet et durerait 24 jours. Les tirs se feraient aux distances de 200, 250 et 300 mètres pour les armes de guerre et de précision et de 600 mètres pour l'arme nationale française ; de 30, 20 et 12 mètres pour le revolver, le pistolet de combat, le fusil scolaire et la carabine Flobert.

La commission prévoit l'installation complète, avec chemin de fer Deauville pour le service intérieur du concours.

L'emplacement choisi est celui dit du champ de manœuvre de l'infanterie, limité à l'ouest par le polygone d'artillerie et à l'est par la route du champ de manœuvre.

Le total des dépenses s'élèverait à 820 000 francs et les recettes prévues au même chiffre, en y comprenant la subvention de 500 000 francs de l'Exposition.

Tir au canon. Le concours aurait lieu au polygone d'artillerie de Vincennes en même temps et avec la même durée que le précédent, de façon à ne pas obliger à deux déplacements les canonniers désireux de courir aux tirs à la cible.

Le total des dépenses serait de 130 000 francs, sans qu'on puisse prévoir le chiffre des recettes.

Tir aux pigeons. Le tir aux pigeons comprendrait deux périodes d'en-

viron trois semaines chacune, correspondant au grand prix de Paris et au grand prix d'automne. Dans l'intervalle, en permanence, tirs au pigeon mécanique, ball-trap, pigeons d'argile, sans parler de toutes les inventions qui pourront surgir d'ici là.

L'excédent des dépenses sur les recettes prévues serait de 201 000 fr.

Tir à l'arc et à l'arbalète. Ils auraient lieu pendant la même période que le tir à la cible. Les dépenses seraient de 100 000 fr.

En résumé, les crédits nécessaires seraient les suivants:

Tir à la cible	500,000	fr.
Tir au canon	130,000	»
Tir aux pigeons	201,000	»
Tir à l'arc et à l'arbalète	100,000	»
Total		931,000 fr.

— *La dernière campagne des Philistins.* — M. Dieulafoy, bien connu par ses éminents travaux archéologiques a fait, il y a quelque temps, une originale communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur la campagne du roi David contre les Philistins.

Au lendemain de la prise de Jérusalem par David et de l'établissement de la monarchie israélite, les Philistins inquiets voulurent écraser le jeune royaume.

En s'appuyant sur les textes, M. Dieulafoy montre qu'ils franchirent inopinément la frontière, près de la ville d'Evron et que David, craignant d'être bloqué dans sa capitale, gagna le district d'Hadullam, retraite inabordable d'où il pouvait surveiller les envahisseurs.

Cette première campagne, très bien conduite, se termina heureusement pour les Hébreux. Mais les Philistins ne tardèrent pas à reparaitre et occupèrent la vallée de Réphaim, située au pied des rampes, qui, de l'ouest, conduisent à Jérusalem. La guerre dura longtemps, avec des alternatives de succès et de revers.

C'est alors que David, harcelé par les ennemis, conçut et exécuta une des plus belles manœuvres dont l'histoire ait conservé le souvenir. Cette manœuvre, qui n'a jamais été signalée, fait l'objet de la communication de M. Dieulafoy.

Après avoir indiqué les étapes nécessaires franchies par l'art militaire et avoir montré que, avant les guerres médiques, aucun peuple n'a pratiqué ni connu les règles de la tactique supérieure et de la haute stratégie, l'auteur insiste d'abord sur ce fait que David, le premier parmi les chefs israélites, forma des troupes manœuvrières et disciplinées. Puis il montre le parti que le roi sut tirer de cette armée dans la vallée de Réphaim. Le plan de bataille, très bien décrit dans la Bible, qui en fait remonter la conception à Jéhovah, comportait une marche de flanc, un changement de front rapide, l'enveloppement précipité de l'aile gauche des Philistins, et

une attaque à revers de l'aile enveloppée. C'était un mouvement tournant compliqué, audacieux, d'une réussite difficile et de tout point extraordinaire, si on se reporte à l'époque de David.

M. Dieulafoy, qui a retrouvé le théâtre de l'opération et s'est aidé de la topographie générale des lieux pour reconstituer les grandes phases de la bataille, fait remarquer, avec schéma à l'appui, qu'il trace sur le tableau, que ce mouvement présente des analogies frappantes avec ceux exécutés par Frédéric II à Mollwitz (10 avril 1741) et à Rossbach (5 novembre 1757), et avec celui dont l'échec occasionna, pour les Austro-Russes, la perte de la bataille d'Austerlitz.

Dans la conduite de cette opération, David se montra d'une habileté suprême, profitant de tous les accidents de terrain, se reformant dans un bois, chargeant avec impétuosité; son succès fut si écrasant que les Philistins, contraints d'accepter une paix très dure, virent bientôt la fin de leur puissance.

L'explorateur des monuments de la Susiane n'a pas de peine à établir que les mouvements tournants, mis en honneur par Frédéric II, quand il eut réduit à trois rangs les anciennes formations de combat, dénotent, même de nos jours, quand ils sont bien exécutés, un tacticien consommé et des troupes rompues aux manœuvres et disciplinées jusqu'à l'inconscience. M. Dieulafoy cite à ce sujet quelques paroles formelles du maréchal Bugeaud.

Si, comme « on ne peut en douter », remarque M. Dieulafoy, David a « inventé » cette manœuvre, la préparation des troupes qu'il nécessite, la conception parfaite du plan de bataille et la conduite des opérations donnent la mesure du génie prestigieux du pâtre de Bethléem et expliquent sa fortune extraordinaire.

Madagascar. — Le général Duchesne, commandant en chef de l'expédition française, a pris terre à Majunga, port de la côte occidentale de l'île, près l'embouchure de la Betziboka, qui servira de base d'opérations contre la capitale Tananarive. Il a trouvé sa tâche en bon chemin, par les soins du vigilant général Metzinger, commandant des garnisons, qui venait de s'emparer de la ville de Marovoay, en amont de Majunga, sur les hauteurs dominant le bassin de la Betziboka.

Italie. — *Modifications proposées à la tenue.* — Une commission spéciale, présidée par le général Heusch, propose l'adoption de modifications assez importantes à la tenue.

Pour les officiers de toutes armes, il y aurait un modèle unique de vêtement de campagne.

Pour la troupe, le poids du sac serait réduit dans de très sensibles

proportions. Le capitaine Grassi du 53^e d'infanterie a présenté un modèle ne devant renfermer que les vivres de réserve et les effets de campagne, toutes les munitions étant réparties entre des cartouchières suspendues au ceinturon.

Le veston proposé pour les officiers est à un seul revers sur la poitrine, et sans passepoils. Il y a deux types en ce qui concerne les insignes de grade ; dans l'un, ces insignes sont réduits à de très faibles dimensions ; l'autre porte de petites étoiles, comme celles usités sur les vestons de drap des officiers en Afrique.

Plusieurs modèles de coiffures ont été présentés pour remplacer le képi et le chapeau des alpins. La commission n'a encore pris aucune décision à cet égard.

Les propositions qu'elle soumet à l'autorité royale satisfont aux exigences de la guerre, représentent une économie pour le budget, et les modifications, si elles sont adoptées, ne coûteront rien aux officiers qui conserveraient l'uniforme actuellement en usage pour la grande tenue et pour la tenue journalière, tandis que le nouveau veston de campagne servirait dans l'instruction, dans les camps, manœuvres, marches, etc.

— La question, un moment aiguë, de savoir où auraient lieu les grandes manœuvres de 1895, ou autour de la capitale, vers mi-septembre, en présence de l'empereur Guillaume II et avec représentation de la prise de Rome de 1870, ou bien quelque part ailleurs, est maintenant tranchée. Elles auront lieu du 23 août au 3 septembre, sur le terrain Terni-Aquila-Sulmona. Elles comprendront deux corps d'armée constitués ad hoc, en vue de quelques changements de garnisons, dont les cantonnements de manœuvres formeront une étape, et seront dirigées par le lieut.-général d'Oncieu de la Bâtie. Les deux corps d'armée seront composés comme suit :

1^{er} corps : lieut.-général Corvetto. 1^{re} division : lieut.-général Marchesi. Brigades Naples, régiments 75 et 76 ; Turin, rég. 81 et 82. — 2^e division : lieut.-gén. Orero. Brigades Brescia, rég. 19 et 20 ; Ancône, rég. 63 et 70 — 5^e rég. bersagliers ; rég. cavalerie Catane (22^e).

II^e corps : lieut.-gén. Bava. 3^e division : lieut.-gén. Bruti. Brigades Grenadiers, rég. 1 et 2 ; Crémone, rég. 21 et 22. — 4^e division : lieut.-gén. Abate. Brigades Pinerolo, rég. 13 et 14 ; Ravenne, rég. 37 et 38. — Rég. bersagliers n° 10 ; rég. cavalerie Foggéa (11^e). — A chaque corps, répartition usuelle de l'artillerie de campagne, du génie et des services auxiliaires.